



16^e réunion publique

Débat public

sur le projet de ligne à grande vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon

<u>1^{er} décembre 2011</u>

Réunion publique thématique – Villefranche-sur-Saône : « La LGV POCL et son insertion dans la région lyonnaise »

Cette réunion publique est filmée et sera intégralement retransmise sur le site web du débat public





Olivier Klein

Membre de la Commission particulière du débat public (CPDP) sur le projet de ligne à grande vitesse Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon





Bernard Perrut

Député-maire de Villefranche-sur-Saône

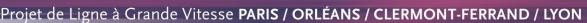




Olivier Klein

Membre de la Commission particulière du débat public (CPDP) sur le projet de ligne à grande vitesse Paris – Orléans – Clermont-Ferrand – Lyon







Qu'est-ce qu'un débat public ?



- > Le cadre réglementaire :
- code de l'Environnement, articles 121-1 à 121-15
- création de la CNDP en 1995
- L'objectif:
- informer le public, recueillir ses avis et propositions sur les projets d'aménagement d'intérêt national,
- en amont de l'élaboration précise du projet et de la décision de le réaliser, apporter un éclairage au maître d'ouvrage,
- permettre que soit portées au débat toutes les questions relatives au projet et d'abord celle de son opportunité







Les principes du débat public



- 1) Ouverture à tous
- 2) Transparence du débat
- 3) Equivalence des participants
- 4) Argumentation des avis

dans le respect des règles d'un débat démocratique







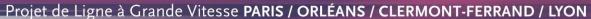
Qui anime le débat ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) nomme pour la durée du débat une Commission particulière du débat public (CPDP) indépendante et neutre,

chargée de préparer et d'animer le débat :

- . Michel Gaillard, président de la CPDP
- . Arlette **Dubois-Besnard**
- . Olivier Klein
- . Claude Leroi
- . Liliane Pautrot
- . Marie-Françoise **Sévrain**
- . Bruno de **Trémiolles**



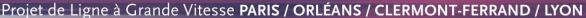


Comment la CPDP assure-t-elle l'information du public?

- √ avec des outils de communication
 - Le site web du débat public <u>www.debatpublic-lgv-pocl.org</u>
 - La « commission mobile » (bus itinérant)
 - Les cahiers d'acteurs
 - La newsletter du débat
 - Le journal du débat
 - > Le dépliant
 - Les panneaux d'information de la CPDP
 - L'affichage public
- ✓ par une large campagne d'information (presse, affichage, bus itinérant...)
- ✓ en partenariat avec les collectivités territoriales concernées par le projet









Comment participer au débat ?

- ✓ En prenant part aux réunions publiques
- sur tout le territoire concerné par le projet, ouvertes à tous
- en posant des questions au maître d'ouvrage
- en donnant son avis
- ✓ En utilisant le site web de la CPDP
- pour poser une question (réponse dans les trois semaines)
- pour apporter une contribution au débat, en donnant son avis
- ✓ En rédigeant un cahier d'acteurs (pour les personnes morales)
- ✓ En posant des questions
- par mail, courrier ou carte T, envoyés à la CPDP







Les réunions publiques du débat

Les réunions de proximité

→ présentation du projet et de ses impacts au niveau local

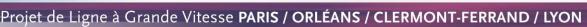
Les réunions thématiques

- → approfondir et débattre d'un aspect particulier du projet Moulins (15/11) – Quelle vitesse ? • Orléans (24/11) – Financement • Villefranche-sur-Saône (01/12) - Insertion en région lyonnaise • Clermont-Ferrand (07/12) - Aménagement du territoire
- Bourges (14/12) Enjeux environnementaux Orly (11/01) Insertion en Ile-de-France Nevers (17/01) – LGV et transports régionaux • Gien (19/01) - Enjeux environnementaux

Les auditions publiques

→ des acteurs institutionnels et/ou des experts présentent devant la CPDP, en public, leurs points de vue sur le projet, de façon argumentée





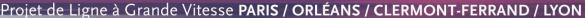


Les prochaines réunions en Rhône-Alpes

• 13/12: Lyon – audition publique: « La LGV POCL: et le fret? » Ecole Normale Supérieure, amphithéâtre Descartes, allée d'Italie

• 12/01: Saint-Etienne – réunion de proximité Salle Jeanne d'Arc, 16 rue Jean-Claude Tissot



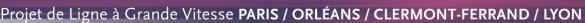




Que se passera-t-il après le débat public ?

Conférence de presse de présentation du Décision de RFF: Clôture du débat : compte-rendu et du bilan : fin janvier 2012 avant fin juin 2012 fin mars 2012 La CNDP émet Compte-rendu et Décision de RFF bilan dans un délai des avis sur l'information. dans un délai de trois Débat public de deux mois à du public jusqu'à l'enquête mois après la compter de la date publique, en cas de publication du bilan de clôture du débat poursuite du du débat public public projet février juin avril mai mars







La réunion thématique du 1er décembre 2011

Le programme de la réunion publique

- Accueil du député-maire / Bernard Perrut
- Présentation du débat public et des Modalités de la réunion / Olivier Klein (CPDP)
- Questions de la salle sur le déroulement du débat public et réponses de la CPDP
- Présentation du projet et de ses enjeux dans la région lyonnaise/ Thomas Allary (RFF)
- 1ère partie: les fonctionnalités du projet POCL dans l'agglomération lyonnaise
- Débat avec la salle ; précisions et réponses de RFF
- 2ème partie : l'insertion dans le territoire du Beaujolais, de la Dombes et du Val de Saône
- Débat avec la salle ; précisions et réponses de RFF
- 3ème partie: Les modalités de la concertation après le débat public
- Débat avec la salle ; précisions et réponses de RFF
- Conclusion / Olivier Klein





Thomas Allary

directeur du projet POCL Réseau Ferré de France





Débat avec la salle





www.debatpublic-lgv-pocl.org





Changement de salle:

Mardi 6 décembre
la réunion publique de
VIERZON
aura lieu Salle Madeleine Sologne
place de la Libération





et rendez-vous aux prochaines réunions publiques du débat

- 06/12 . Vierzon (18) Réunion de proximité
- 07/12. Clermont-Ferrand (63) Réunion thématique :
 « La LGV POCL et l'aménagement du territoire »
- 13/12. Lyon (69) Audition publique : « LGV POCL : et le fret? »

Pour toute information :

Tél. 01 53 43 62 67

secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org

www.debatpublic-lgv-pocl.org